

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2026

Présents : Guillaume Bédhet, Jean Claude Pauly, Juliette Derimay, Romain De Saint Jores, Florent Clairand, Marion Besnard, Mickael Florence, Hélène Colson, Lucile Henriquet (en visio), Jean-Luc Jodelet, Alexa Becker, Sylvie Duc, Jean Luc Lachaud, Jean Marc Frison Roche, Lydie Boisse

Président : Guillaume Bédhet

Secrétaire : Mickaël Florence

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

Approuvé à l'unanimité

Point d'informations sur dossiers en cours

Finances

Nous travaillons actuellement sur le budget. La micro crèche impacte sensiblement les prévisions budgétaires en raison d'une méconnaissance de recettes à venir.

Une ligne de trésorerie est à rembourser avant le 15 avril 2026 d'un montant de 300 000 euros, Un travail est en cours concernant les subventions. Environ 550 000€ de subventions sont en attente. Un courrier a été adressé au sous-préfet pour relancer les retours de subventions. Le dossier est complet mais l'Etat n'a pas la trésorerie.

Travaux

La commission travaux se réunit tous les vendredis matin en présence de Guillaume BEDHET, Jean-Claude PAULY, Florent CLAIRAND et Nicolas LEMBOUCHER. Les services travaillent sur la remise en état de la tyrolienne, fin prévue semaine prochaine.

Le chantier pour la piste de la Frachette débutera d'ici une quinzaine de jours. Budget de 200000euros de travaux fortement subventionné. Le chantier est géré par l'ONF.

Marché

La commission répertorie l'ensemble des producteurs afin de reconduire le marché pour cet été. Les producteurs peinent à rentrer dans leurs frais. Une recherche est en cours pour proposer un service de restauration en remplacement des CROES (food truck). L'attribution des buvettes aux associations est en cours de finalisation.

Commerce

Le commerce du centre village réalise son inauguration le vendredi 10 avril 2026 à compter de 16h30.

Camping

Les deux personnes ayant assuré la gestion du camping l'an passé se sont engagées à revenir en 2026.

RH

Une annonce a été publiée concernant le recrutement de deux saisonniers afin d'aider nos services techniques. 4 CV ont été reçus.

Forêt

La commission forêt s'est réunie au cours de la semaine. Des remarques ont été formulées concernant le plan d'aménagement proposé par l'ONF.

Arlysère

Le 1er conseil communautaire se déroulera le 09 avril 2026. Le premier vote consistera en l'élection du président, des vice-présidents, des conseillers exécutifs et délégués.

Pour le Beaufortain:

Beaufort: Plan Climat

Queige: Forêt et agriculture

Les agents des services d'Arlysère proposent une rencontre avec les élus le vendredi 17 avril 2026, horaire et lieu à confirmer.

Environnement - déchets - PAV

Deux abandons de déchets ont été recensés: le premier devrait se gérer par le propriétaire qui a été contacté. Le deuxième une procédure est en cours.

Une information concernant des nuisances liées à l'apport de déchets au PAV du centre village est remontée en mairie. En accord avec Arlysère, la commune sollicite le renforcement de la signalisation. Un arrêté municipal devrait être pris pour limiter les horaires de déversement des déchets (notamment verres)

Une réflexion pourrait être menée pour une barrière anti-bruit à disposer sur le PAV.

Administration générale

Fermeture de la mairie les deux vendredis après-midi à venir (10 avril et 17 avril) pour permettre aux services administratifs de se concentrer sur leurs tâches.

Concernant les ponts de mai, la mairie sera fermée les samedi 02 et 09 mai mais ouverte pour l'ascension.

2. Délégation du conseil municipal au maire

Lecture de la délibération est faite par Ghislaine COMBAZ..

Le Point 4° précise "

Plusieurs remarques ont été apportées concernant les 4° 15° et 17°. Les modifications correspondantes ont été accordées

Point 4° Prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget" Jean Luc Lachaud et Lydie Boisse souhaitent qu'une limite soit inscrite car en l'état, le paragraphe transfère l'intégralité de la compétence marché public au Maire. Une limite de 100KEuros est proposée et acceptée."

Modification point 15 et 17 dans les limites fixés par le CM

Commission communale des impôts directs: il est demandé aux conseillers pour la prochaine séance de faire des proposition des personnes qui pourraient être susceptible d'intégrer la commission communale des impôts direct 24 noms doivent être transmis aux Services des impôts qui retiendront 6 titulaire et 6 suppléants

Fête de l'école le 27 juin 2026.

Démonstration bucherons le 26 juin 2026 lors du marché.

l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30

En mairie, le 24 avril 2026

Le Maire, Guillaume Bédhet

Le Secrétaire, Mickaël Florence